



JE SUIS PROTÉGÉ !



Dessin: Monsieur Stéphane Fischer
Editeur Responsable: Connaissance & Protection
de la Nature du Brabant

EDITORIAL

Ce dernier numéro de l'année donne des bonnes et des mauvaises nouvelles.

Le dimanche 8 septembre 2024, je tenais un stand nature.

Malheureusement, le mercredi 25 septembre, la Commission européenne a voté la modification du statut du loup en Europe. Hélas, certaines personnes désirent la modification du statut du lynx et de d'autres animaux protégés. Il faudra être vigilant dans ces dossiers.

Denis Salmon,
Président



LAISSONS VIVRE LES LOUPS !



Stand Nature

Le dimanche 8 septembre 2024, j'ai tenu un Stand Nature devant chez moi. Je présentais un jeu et divers documents pour la nature.

Ce jeu consiste à placer 9 objets sur 9 images concernant les menaces qui pèsent sur les oiseaux. Les documents disponibles sont: notre carte "Faucon Pèlerin" ainsi que nos pin's: "renard", "effraie", "faucon pèlerin", ...

Ce fut un grand succès, je vous donne rendez-vous l'an prochain. A la fin de la journée, j'ai compté la visite de quinze personnes qui sont venues jouer à mon stand.

Denis Salmon,
Président



Statut du loup

Plusieurs associations françaises ont été choquées d'apprendre la décision de la Commission européenne d'avoir voté la modification du statut du loup en Europe sans aucun avis scientifique pour la corroborer.

Celle-ci doit encore passer devant la Convention de Berne pour être acceptée.

J'ai entendu, dans une émission de la RTBF, une personne qui racontait n'importe quoi concernant le loup.

D'après lui, les loups auraient été réintroduits et pouvaient s'attaquer aux enfants !

Cette personne ne connaît pas les mœurs du loup; en aucun cas, le loup n'est dangereux pour les humains.

Je suppose que cette personne a écouté les paroles de ses amis les chasseurs.



Maintenant, je conseille aux amis des loups de les défendre contre ces fausses informations. J'espère que le représentant de la Convention de Berne refusera cette triste décision surtout que la Cour de Justice Européenne a interdit les tirs des loups en Autriche et en Espagne.

Denis Salmon,
Président

LAISSONS VIVRE LES LOUPS !



Fin

Nous vous remercions d'avoir feuilleté ou téléchargé notre revue en ligne (voir icônes en bas de page) en version JPG ou PDF.

Nous vous remercions également de nous donner votre avis sur cette publication:

Votre cotisation est indispensable. Sans votre soutien, nous ne pourrions plus agir !

Merci de verser votre cotisation de:
=> Pour le **CPN BRABANT**
7 euros pour les jeunes (de 6 à 17 ans).
Donnant droit à la carte de membre (FCPN - France).

Celle-ci est à verser au
IBAN: BE74 2100 4000 5607
BIC: GEBABEBB
Communication: CPN BRABANT

de Conn. Prot. Nature Brabant
rue du Charme, 17 à 1190 Forest

